

Les étrangers

L'exclusion des étrangers marque le début de la discrimination sociale et du racisme. La notion de « barbare » renvoie à l'enracinement culturel profond de cette pratique. Dans la Grèce antique, le mot « barbare » désignait d'abord seulement les personnes qui ne parlaient pas le grec mais il a ensuite rapidement reçu un sens péjoratif pour s'appliquer aux peuples étrangers, tous considérés comme culturellement sous-développés.

Ce modèle de pensée s'est répandu également en Suisse. Le célèbre historien bâlois Jacob Burckhardt (1818-1897), glorifié pour sa défense de l'humanisme, parlait froidement du « droit royal de la civilisation au sujet de la conquête et de l'asservissement » des Barbares contraints « de se soumettre aux normes morales générales de l'Etat civilisé ». Avec de telles vues, on en arrive également facilement à surévaluer sans mesure le peuple indigène. Ainsi, par exemple, le « maître à penser » des libéraux, le publiciste et constitutionnaliste Carl Hilty a écrit en 1987 : « dans notre conception, la Confédération suisse est une entité étatique voulue par Dieu et dotée d'une vocation toute particulière, un peuple de Dieu à part ». Un siècle plus tard, Christoph Blocher a exprimé un fantasme semblable lorsqu'il a dit : « Il n'est pas important que je croie au bon Dieu. L'important, c'est que le bon Dieu croie en moi ».

L'exclusion, largement nourrie par le nationalisme déclamé haut et fort de partout, fait partie depuis des décennies de la pratique politique de la Suisse. La constitution fédérale de 1848 ne reconnaissait que les citoyens de confession chrétienne et excluait ainsi en particulier les concitoyens juifs. Plus tard, ce fut le tour des gitans, même ceux de nationalité suisse. En 1912, un adjoint au Département de justice et police parlait du « fléau » intolérable des gitans – y compris les gitans suisses – et écrivait au chef du Département : « les gitans mettent réellement en danger la sécurité intérieure du pays. [...] Les gitans sont réfractaires à toute forme d'Etat et à l'autorité publique contre laquelle ils se placent consciemment en opposition permanente ».

Comme l'a montré le sociologue Georg Simmel (1858-1918), la propagande prônant l'exclusion de l'étranger et truffée de propos haineux à son égard



**Solidarité
sans
frontières**

**BULLETIN
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

NR. 4, DÉCEMBRE 2008

WWW.SOSF.CH



**Les photos du photographe
Alexandr Glyadyelov dans ce numéro
démontrent des camps en Ukraine
(voir pages 2 - 3).**

est un moyen très efficace pour mobiliser des forces politiques. Depuis la fin du 19^e siècle, la xénophobie a elle aussi une place continue dans la politique suisse. Au lieu de construire la société sur une base de solidarité, il n'est pas rare que des voix vantent notre nation en discréditant les étrangers. On réentend en effet de nos jours en tous lieux : je suis fier d'être un Suisse...

Prof. Hans-Ulrich Jost.

Résumé de l'exposé qu'il a tenu le 14 novembre 2008 à la journée de lancement de la campagne référendaire sur les initiatives sur l'interdiction des minarets et contre le renvoi (journée organisée par Amnesty international et les Juristes démocrates).

**Frontières
Schengen** **pages 2 - 3**

**Transcarpatie
à l'antichambre de l'Europe**

**La semaine
des migrant-e-s** **page 4**

Rétrospective et perspective

Dossier **pages 5 - 8**

**Médias
et personnes migrantes**

Responsabilisation **verso**

**Cours médiatiques
pour personnes migrantes**

TRANSCARPATIE – UKRAINE

L'antichambre de l'espace Schengen

L'élargissement de l'espace Schengen à ses voisins directs Pologne, Slovaquie et Hongrie a un impacte important sur l'Ukraine. Ce grand pays et particulièrement la Transcarpatie, vit aujourd'hui sous la double pression : D'un côté l'Union Européenne qui veut contrôler et diminuer l'entrée de migrants sur son territoire, de l'autre un afflux croissant de migrants pour qui l'Ukraine représente le dernier bout de route avant l'arrivée en Europe.

Les gardes frontières slovaques prétendent que ce sont les caméras qui empêchent les clandestins d'entrer sur leur territoire. Les gardes frontières ukrainiens prétendent que la majeure partie des personnes traversant la frontière illégalement est arrêtée. Mais hors micro l'on apprend qu'il suffit de se mettre d'accord avec «la bonne personne» pour passer. Selon les estimations non publiées des forces de l'ordre, le trafic des clandestins représenterait en Ukraine plus de 100 millions de Dollars par an. «Le transfert d'un illégal rapporte localement 1500 – 2000 Dollars. A travers les villages frontaliers de Transcarpatie passent au moins mille personnes par mois. La protection de ce marché est assuré en haut lieu, car pour arriver en Transcarpatie il faut traverser toute l'Ukraine, au moins 1500km. Qui a la capacité d'assurer le bon fonctionnement de ces transferts sur une si grande échelle?»

Depuis 2005, l'on compte environ 5 000 arrestations «d'illégaux» par an dans la seule région de Transcarpatie. Selon leur origine, les personnes arrêtées sans documents sont traitées de différentes manières: Les ressortissants des pays de la CEI sont généralement expulsés. Les autres se retrouvent dans le camp «Pavchino», de sinistre renommée, sous la surveillance des gardes frontières et de leurs chiens. Ici l'on doit déterminer leur identité, ce qui peut prendre beaucoup de temps. Certains pays pauvres non pas de représentant en Ukraine et les dossiers sont envoyés à Moscou. Pourtant, la détention est limitée à six mois. D'ailleurs,



le camp «Pavchino» doit être fermé prochainement en faveur d'un camp – plus moderne – dans la région de Volhynie, plus au nord. Mais fondamentalement il n'y a rien qui change.

Beaucoup de migrants déposent alors une demande de droit d'asile. Elle est liée à des coûts importants: l'office de migration octroie des services de traduction à des prix excessifs, sans lesquels la procédure n'est pas ouverte ou traîne. Une fois la demande reçue, l'on délivre au requérant un titre de séjour temporaire qui lui donne le droit de se déplacer sur le territoire de l'Ukraine. Par

contre elle ne donne ni le droit de travailler ni à quelconque soutien de l'état. 99 pourcent des demandes sont ensuite refusées. Un recours au tribunal d'instance prolonge le permis de séjour. La plupart des migrants cherchent pendant ces longues démarches de nouveau le moyen de partir vers l'ouest, par manque évident de perspective en Ukraine.

«Mon service reçoit 70% des demandes d'asile de toute l'Ukraine. Sur 500 requérants il n'y a que 4 à 5 qui reçoivent un avis favorable», explique Mikola Tovt, le responsable de l'office de mi-

gration en Transcarpatie. « Pour la majorité de la population locale l'immigré de couleur est forcément un criminel, et dans la ville d'Uzhgorod nous avons déjà eu plusieurs attaques racistes contre des requérants d'asile ».

Mais les décisions se font ailleurs. En 2005, l'Ukraine a unilatéralement aboli le régime de visa pour les ressortissants de l'UE (et les Suisses). Pourtant, il devient de plus en plus difficile pour les citoyens ukrainiens d'obtenir un visa Schengen. Avec l'entrée de la Hongrie, la Slovaquie et la Pologne dans Schengen, la situation devient presque insupportable. En échange d'un éventuel allègement de son régime de visa, Schengen demande à l'Ukraine une coopération étroite en matière d'immigration clandestine. Un accord de réadmission, signé en 2007, doit rentrer en

vigueur en 2010. Tout ressortissant d'un pays tiers intercepté dans l'espace Schengen sans documents en règle pourra alors être renvoyé en Ukraine s'il est soupçonné d'avoir transité notre pays.

Vu la situation actuelle en Ukraine, ce chantage crapuleux se révélera catastrophique. Ni la classe politique ni la population ukrainienne ne sont prêtes à recevoir humainement des migrants en grand nombre, fuyant la guerre et la misère dans leurs pays. Même si jusqu'en 2010 une véritable législation d'asile aura été adoptée (ce qui est peu probable), il faut malheureusement exclure d'avance l'hypothèse que ces personnes seront traitées selon les Droits de l'Homme et la Convention de Genève, pas plus qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Nataliya Kabatsiy, Uzhgorod

L'EUROPE DE GAUCHE EN BAS (12)

Initiative Migrations Transcarpatie

La population multiethnique du flanc sud-ouest des Carpates est habituée depuis des siècles à chercher du travail ailleurs pour assurer sa survie, peu importe que la région appartienne à l'Empire Austro-Hongrois, à la Tchécoslovaquie, à l'Union Soviétique ou à l'Ukraine. Le travail de saison concerne plus de la moitié des foyers, surtout des zones rurales.

Relativement nouveau par contre est ici l'apparition de nombreux migrants du Caucase, du Proche Orient, d'Asie et d'Afrique. Elle s'explique par la situation géographique de la Transcarpatie avec quatre pays voisins membres de l'Union Européenne : Pologne, Slovaquie et Hongrie, actuellement membres de l'espace Schengen, et la Roumanie. La Transcarpatie est donc devenu l'antichambre de la Forteresse Europe, et constitue sans doute le chemin de passage terrestre le plus important vers l'espace Schengen.

Qui s'occupe de cette question en Transcarpatie ?

Hormis l'office de la migration et les forces de l'ordre (gardes-frontières, services secrets, milice...) il y a deux grosses ONGs qui offrent un soutien matériel et juridique minimal aux personnes arrêtées. Elles sont pourtant loin d'une action civique et d'un regard

global sur ce phénomène de société et beaucoup de témoignages des premiers concernés s'accordent à une vive critique de leur travail. Le UNHCR reste discret car généralement l'on considère qu'il ne s'agit pas de réfugiés politiques. De la part de la population, les actes hostiles augmentent en nombre, attisés par les médias divulguant presque exclusivement les communiqués des forces de l'ordre. Des premières agressions de la part de jeunes garçons font que les gens de couleur ne se déplacent plus qu'en groupe, ce qui alimente le regard méfiant des gens simples et non avertis.

Notre « Initiative Migrations Transcarpatie » se voit dans une action dans le long terme sur trois axes : « Border Monitoring », défense des migrants et sensibilisation de l'opinion publique en Ukraine. Dans un premier temps, c'est pour documenter un certain nombre d'histoires de migrants se trouvant en Transcarpatie que nous avons reçu un petit soutien du « Bayrischer Flüchtlingsrat ».

Contact : camzua@gmail.com

Propositions provocatrices pour la politique migratoire

Quelle politique migratoire voulons-nous ?

La WochenZeitung WOZ a collaboré avec Solidarité sans frontières dans un Sonderbund pour « la semaine des migrant-e-s ». En plus d'un calendrier actualisé des actions, elle continue à publier des articles méritant d'être lus.

Le secrétaire de Sosf Balthasar Glättli a présenté dans la WOZ une proposition provocatrice sur un développement pragmatique de la politique migratoire. Dans son article, il part du point de vue qu'il ne sera possible de trouver de nouvelles majorités dans ce domaine politique que si – comme pour les bilatérales – une alliance peut se former entre les forces progressistes et les associations économiques. En résumé, la proposition se base sur quatre points :

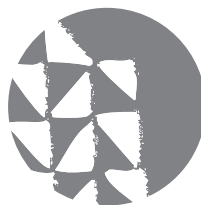
- La libre circulation des personnes qui veulent exercer une activité lucrative est étendue à tous les pays. La personne qui dispose d'une place de travail a le droit d'entrer en Suisse. Ainsi, les besoins de l'économie règlent l'immigration.
- L'accès à l'assurance-chômage et à l'AVS est échelonné : pendant les quatre premières années, les migrant-e-s et leurs employeurs versent leurs cotisations sur un compte personnel bloqué. Seuls les cas d'invalidité sont assurés dès le début. D'une part, cela empêchera que l'œuvre sociale soit vidée de sa substance. D'autre part, les migrant-e-s ne pourront plus être engagé-e-s comme des forces de travail « jetables ».
- Une disposition transitoire doit prévoir que les personnes qui sont en Suisse, légalement ou illégalement, depuis des années soient privilégiées par rapport aux nouveaux arrivants.
- Il faut prévoir une aide financière au retour ou au départ vers d'autres pays pour les migrant-e-s qui ne trouvent plus de travail en Suisse. Si leur séjour prend fin volontairement ou faute de contrat de travail avant la fin du délai de quatre ans, le montant déposé sur le compte bloqué est utilisé entièrement comme aide de départ en cas de retour ou d'autre migration aboutie.

Cette proposition est soumise également au débat à l'interne de Solidarité sans frontières. Nous avons relevé sur notre site les réactions critiques reçues jusqu'ici, dont celle, détaillée, de Graziella de Coulon, coprésidente de Sosf, au nom de Coordination Asile Vaud. Nous publierons également volontiers la vôtre !

Sous le titre « Ouvrir des perspectives – exploiter des chances », Unia a également publié récemment des thèses et des revendications intéressantes dans l'idée d'un changement de cap dans la politique de la migration et de l'intégration.

Des exemplaires de la WOZ sur la migration peuvent encore être commandés auprès de la WOZ, téléphone 044 448 14 14.

Le débat et la brochure d'Unia se trouvent sous www.sosf.ch/migrationspolitik



la semaine des migrant-e-s

RÉTROSPECTIVE DE « LA SEMAINE DES MIGRANT-E-S »

Un succès avec plus de 120 actions

Avec plus de 120 actions organisées, la « semaine des migrant-e-s » lancée dans tout le pays par Solidarité sans frontières a été un succès. Sur le plan politique, signalons en particulier la manifestation « droit de rester pour tous ! » organisée par le collectif bernois du droit de rester, à laquelle ont participé environ 3000 personnes malgré une pluie battante.

Lors d'une séance d'évaluation tenue en octobre, personne n'a regretté de s'être engagé pour « la semaine des migrant-e-s » : il y a eu beaucoup d'expériences positives, d'actions fortes en émotion et en motivation et de rencontres stimulantes. Evidemment, tout n'a cependant pas été parfait. Il a fallu par exemple admettre de manière autocritique que des objectifs essentiels comme une connexion efficace entre les divers lieux et régions n'avaient été parfois que moyennement atteints et que le travail local avec les médias n'a pas toujours aussi bien fonctionné qu'on l'aurait voulu.

« Les migrant-e-s doivent participer au choix des prochaines étapes ! »

Pour l'année prochaine, l'idée n'est pas simplement de planifier une autre « semaine des migrant-e-s » identique ou semblable. Sosf prévoit une séance ouverte de préparation en vue des prochains Etats généraux de la migration 2009. Ces Etats généraux sur une journée devraient être essentiellement consacrés à un grand débat sur les prochaines étapes de la campagne « sans nous, rien ne va plus. » Nous comptons sur la présence de représentant-e-s du plus grand nombre possible des 100 organisations ayant signé, en 2003, le manifeste « sans nous rien ne va plus. » et de toute autre organisation intéressée.

Les personnes migrantes doivent pouvoir ainsi participer directement aux décisions à prendre sur la suite de la campagne. Il s'agirait de se concentrer davantage sur la politique et un peu moins sur le travail de cas particuliers. Car ce n'est qu'ainsi que nous pourrions vraiment former ensemble un mouvement fort qui puisse opposer ses propres vues aux continuels durcissements dans le droit d'asile et des étrangers.

Balthasar Glättli

ETRANGERS: LA PRODUCTION
D'UNE IMAGE MÉDIATIQUE

Là où naissent les faux clichés

La tendance des médias de parler des étrangers de manière négative est assez connue sans compter qu'elle est scientifiquement prouvée. Les raisons de ce phénomène sont multiples mais sont à rechercher avant tout dans le travail concret des producteurs de médias.

Il en faut peu pour que les réflexes refassent surface. A peine le ministre allemand des finances Peer Steinbrück avait-il lancé la menace de vouloir faire inscrire la Suisse sur une liste noire de l'OCDE en raison de sa pratique fiscale que l'image de l'Allemand mal aimé a refait la une des journaux. Avec son attaque, le ministre rendait un piètre service à ses compatriotes établis chez nous, qui se sont vus devoir en porter la coresponsabilité. Le hasard a voulu que l'Office fédéral des migrations ait publié quelques jours auparavant sa statistique annuelle en matière d'immigration et que cette publication permettait à tout un chacun de lire: «un nombre d'Allemands sans précédent» (Der Bund, 15 octobre 2008).

Ainsi, le terrain était prêt pour une nouvelle vague d'articles de presse sur la relation entre les Suisses et leurs «concitoyens» allemands. Une thématique qui, ces deux dernières années, avait déjà rempli d'innombrables pages et de minutes d'émissions télévisées et radiophoniques. L'idée générale n'a guère changé tout au long de cette période: la présence d'autant d'Allemands est avant tout d'abord un problème. Ou alors, de manière directe et brutale dans les mots de la presse de boulevard: «il y a trop d'Allemands chez nous» (Sonntagsblick 11. Februar 2007). Aujourd'hui, ce sont les Allemands, hier, c'était les Albanais du Kosovo et, avant encore, les anciens Yougoslaves et les Tamouls. En bref: les étrangers. Peu importe d'où ils viennent ni quelle est la couleur de leur peau. Le réflexe d'autodéfense entre en jeu dès que l'on parle de personnes ayant une origine autre que suisse ou ne possédant pas notre passeport rouge à croix blanche. Même les braves Allemands travailleurs et accomplis, qui présentent en fait toutes les vertus «suis-ses», ne sont pas épargnés.



**Solidarité
sans
frontières**

**DOSSIER 4 – 2008
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

DÉCEMBRE 2008

Médias et personnes migrantes



Quels mécanismes, dans le quotidien des rédactions et des producteurs de médias, ont pour effet que les étrangers, par rapport à leur proportion réelle dans la population, sont soit sous-représentés soit décriés dans les médias? Tentative d'explication en cinq thèses:

Thèse I: le climat politique influence le climat rédactionnel

Il est plus agréable de nager dans le sens du courant. Lorsque la politique marque un virage à droite, les médias suivent le mouvement. Cela a frappé un observateur extérieur: «en Suisse, le climat s'est modifié parce que l'UDC donne le ton et les autres partis s'adaptent plus ou moins ou s'effacent, ce qui se vérifie aussi dans les médias», affirmait par exemple Heiner Geissler, vieux routier de la CDU, dans la NZZ du dimanche du 18 novembre 2007. Ces dernières années, aucun autre parti n'a trouvé autant d'attention auprès des médias que l'UDC. Cela est dû d'une part à ses exigences politiques qui se laissent vendre comme autant de sensations en rai-

son de leur radicalité, mais d'autre part également au fait que l'UDC dispose, comme aucun autre des grands partis, d'un appareil de communication ayant compris comment imposer des messages ciblés dans les rédactions. Le débat de style au sujet des images et slogans provocateurs sur les affiches des campagnes électorales et référendaires a finalement servi au parti, qui a ainsi pu déterminer l'agenda et les gros titres. »

**Dossier du
Bulletin 4 – 2008**

**Solidarité sans frontières
Neuengasse 8
3011 Berne
www.sosf.ch**

**sekretariat@sosf.ch
Tél 031 311 07 70
Fax 031 311 07 75**

PC 30-13574-6



Thèse II : les médias suivent de plus en plus les goûts des masses

Le professeur de littérature Peter von Matt l'a bien résumé: «... en Suisse, les imbéciles sont encore toujours très minoritaires. Pourtant, on a parfois l'impression qu'ils sont devenus le public cible courtisé par les médias» (Tages-Anzeiger, 7 février 2007). Autrement dit: le paysage médiatique est de plus en plus atteint de «boulevardisation». Ce qui ne signifie pas pour autant la publication de plus de nus, d'affaires policières et autres histoires à sensation. L'essentiel amené par la boulevardisation est une focalisation sur le goût des masses selon la devise «le public obtient de nous ce qu'il veut». Les rédactions ne se laissent plus guider par une position de fond mais de plus en plus par les résultats de l'audimat (radio, télévision, Internet). Si ces chiffres sont inconnus ou difficiles d'accès (comme pour les journaux sur abonnements), on se réfère au goût supposé des masses, qui, dans le doute, sert les instincts les plus bas. Pour ce qui est des sujets politiques, les goûts des masses se situent quelque part entre le centre et la droite.

Thèse III : Les rédactions sont des «zones sans étrangers»

En Suisse, il y a peu de journalistes au passé de migrants. Les exceptions ayant une certaine notoriété, comme Esther Mamarbach, qui est l'une des images de marque du téléjournal de la Suisse romande, sont rares et ne modifient guère le faible taux de participation d'étrangers dans les rédactions. Une présence accrue de producteurs de médias appartenant aux groupes de population particulièrement mal perçus dans le public, comme par exemple les Albanais du Kosovo ou les Africains, aurait pourtant un effet positif: dans le quotidien des rédactions, les étrangers seraient moins traités comme des objets sur lesquels on s'exprime, mais comme des collègues de travail apportant leur façon de voir spécifique comme non Suisses. Les médias ne font carrément pas grand-chose en matière d'intégration dans leur gestion du personnel. L'exemple pourrait être donné par la SSR qui est financée par la collectivité et chez qui la question revient régulièrement de ma-

Les migrant-e-s font des médias

Plurilingue, informatif, distrayant

Ne pas s'en informer, c'est ignorer une grande partie de la réalité suisse.

A peu près vingt pour cent des habitant-e-s de la Suisse sont des migrant-e-s. Les quotidiens suisses, les radios et télévisions de droit public ou commerciales ne les prennent en règle générale au sérieux ni en tant que public ni en tant que producteurs de médias.

C'est pourquoi, Solidarité sans frontières a décidé de porter son attention sur les créations médiatiques des migrant-e-s.

Nous avons lancé un appel pour connaître ces médias et en quelques semaines avons reçu un nombre considérable de réponses concernant des journaux, des magazines, des sites internet et des stations de radio. Certains de ces médias traitent avant tout de la situation dans les

pays de provenance, alors que d'autres se concentrent sur celle des migrant-e-s en Suisse. Les émissions de radios libres et non commerciales comme LoRa à Zurich, RaBe à Berne ou RadioX de la région bâloise combinent souvent divertissement et information.

Notre liste (voir encadré) n'est de loin pas exhaustive. N'hésitez donc pas à nous annoncer votre média. Vous trouvez un formulaire à cet effet sous

www.sosf.ch/medias

African Mirror, Agence tropiques, Albaradio, Arkadas, Asamblea, BOTA SOT, Boletim Informativo, Brasil plus, Corriere degli Italiani, Dijaspota CH, Diyanet, Drustvene obavijesti, Eelamurasu, El Periodico de Suiza, Femigracija, Francophones de Berne, Gazeta Lusófona, Horizonte, Il Dialogo, Jornal português, Journal Amate, Kanoun, Kosovarja, L'Avvenire dei lavoratori, L'Eco, La Pagina en Castellano, La Rivista, Libra, Living in Berne, Luso Helvético, Merhaba, Movis, Mundo Hispanico, Nas Glas, PERFIL, Papaya.org, Pfarrblatt, Portal, Post Bizim Gazete ^- Unsere Zeitung, Radio LoRa (radio arménienne; Atesî Calmak et radio

nière prioritaire. Toutefois, à la SSR non plus, il n'y a pas de personne chargée de l'intégration («diversity manager») comme cela est usuel dans des entreprises comparables à l'étranger.

Thèse IV : La connivence avec la police marque l'image de la «criminalité des étrangers»

L'image négative des étrangers dans les médias est en particulier créée par les informations suscitant une connexité directe entre les migrants et les actes criminels. Les «étrangers criminels» ou, plus actuellement, les «jeunes étrangers criminels» sont des notions préétablies dans les rédactions. Il n'est souvent fait aucune différence nette entre les personnes suspectes et les personnes condamnées. Les rédactions reçoivent franco domicile de la police et des autorités les informations sur les actes délictuels, les statistiques en matière de criminalité et autres nouvelles à sensation. Elles leur

accordent une crédibilité nettement plus élevée qu'à d'autres communiqués de presse, par exemple, dans le domaine commercial. Dans leurs rapports avec les services de communication de la police, les journalistes donnent souvent dans une connivence délicate. Ils ne peuvent pas vérifier les faits qui leur sont rapportés. Or, reprendre tels quels ces faits provenant d'une source unique est contraire à l'un des grands principes du journalisme qui est celui d'entendre la version de l'autre partie («audiatur et altera pars»). Ce principe ne peut toutefois être respecté lorsque l'autre partie est en prison ou en fuite. Ainsi, les médias publient les points de vue unilatéraux de la police sans référence à leur partialité.



turque avec plusieurs émissions ; Bosnie ensemble ; Canal abierto, La semana en Suiza, In Situ, Info Latina, La Flor de la Palabra u.a. – espagnol, Denge Serhildane Kurdistan ; Eelam Natham et Tamil Radio ; Espaço Português ; Hrvatski Kulturni Radio – Kroatisch ; Payan Azadi, Radio Peyk, Radio Nedaye Moghavemat – persan ; L'ora italiana ; Radio Somalia ; Ssada al Iraq ; Tsegaye – amharique ; TSH – albanaise ; Voice of Palestine) ; Radio RaBe (LAM'ë – albanaise, Jadran – croate, Bulgarski Tschass – bulgare, Stimme der Kutüsch – kurde/turque, Espaço Brasil – portugaise, Infosocial Chabrujá, Guateque 451 et El Gato Calculista – espagnole, Piazza Italia/Onda Libera – italienne ; Hellas Radio – grecque, etc.), Radio X (Tamil Radio X ; Hêvi – kurde, The English Show ; Djoliba – émission africaine en français/anglais ; Italia X ; El Papagayo – espagnole ; Beleza – portugaise ; X-Tovka – bosniaque, croate, serbe ; Xtanbul ; Fata Morgana – émission transculturelle) Real, Regards Africains, Rinascita, Saglik, Swiss African Forum, Swissinfo, Terra Migrante, Thai-Swiss Association, VIA BRASIL, africa link, african news switzerland, albsuisse, insieme, islam.ch, snc



Thèse V :

Les récits de réussite sont les exceptions qui confirment la règle

Combien de fois n'avons-nous pas pu lire la belle histoire de Valon Behrami, joueur dans l'équipe nationale de football, qui était venu en Suisse comme jeune réfugié du Kosovo et qui, alors qu'il devait être expulsé avec sa famille, avait finalement pu rester dans notre pays. L'étranger qui a réussi fait aussi partie du répertoire standard des médias, comme les informations sur les «étrangers criminels». Les belles histoires se vendent cependant mieux si le terrain sur lequel elles germent est rocaillieux et truffé de mauvaises nouvelles. C'est pourquoi, la bonne nouvelle, qui confirme la mauvaise règle, n'offre pas le moyen de sortir de la tendance structurelle à déformer la réalité.

Nick Lüthi est rédacteur en chef de «Klartext – Das Schweizer Medienmagazin», (www.klartext.ch)

ARKADAS ET HAYAT TV

Un «ami» turc en Suisse

Emine Sariaslan s'occupe de la page Femmes du journal «Arkadas» – en français : «Ami», un mensuel avec des articles en turc et en allemand. «Notre journal est distribué gratuitement. On peut aussi s'y abonner pour 40 francs par année et on le reçoit ainsi directement chez soi. Nous nous en sortons seulement parce que nous travaillons tous bénévolement. Sinon, nous nous finançons aussi par des annonces.» Arkadas donne essentiellement des informations sur la Suisse et ne contient que peu d'articles sur la Turquie. Emine Sariaslan participe également à un autre projet médiatique. Hayat TV peut être captée par satellite aussi bien en Turquie qu'en Allemagne et en Suisse. «Nous proposons des émissions sur la Suisse – par exemple sur la manifestation Droit de rester ou sur la conférence d'Unia.» ❀

HORIZONTE

Unia est plurilingue

Horizonte (horizons) est le journal d'Unia destiné aux migrantes et migrants. Horizonte paraît en cinq langues – en espagnol, portugais, turc, serbe et albanais – neuf fois par année. Le journal rend compte des activités syndicales et comporte des informations pratiques sur les patries d'origine des migrantes et des migrants. Horizonte fournit aussi des informations sur la politique migratoire de la Suisse. ❁



LAM'Ë ET LAM'E SPÉCIAL, RADIO ALBANAISE À BERNE

« Notre devise : information est intégration »

« Nous émettons chaque mercredi dès 19h00 sur RaBe », déclare Hilmi Gashi, un des rédacteurs. « Alternativement une heure ou deux heures par semaine. Les émissions d'une heure sont en règle générale en langue albanaise. Toutes les deux semaines, il y a LAM'e Spécial. Nous y abordons des thèmes importants en allemand et en albanais, par exemple l'initiative sur l'AVS, la campagne Droit de rester ou la question des mariages forcés. Même les semaines où l'émission ne dure qu'une heure, nous ne nous bornons pas à divertir et à faire écouter de la musique albanaise, mais nous donnons des points de vue et des informations. Notre émission est également une fenêtre ouverte sur l'extérieur. Il arrive par exemple que des prisonniers nous écrivent pour saluer leur famille ou leurs codétenus pendant l'émission. Parfois, ils nous demandent de lire leurs poèmes. » ❁

KANOUN ET NEDAYE MOGHAVEMAT

Voix iraniennes de la résistance

« Nous donnons avant tout des informations sur des violations des droits humains perpétrées en Iran, mais également sur des injustices et des protestations qui interviennent en Suisse – par exemple sur la campagne sur le droit de rester ou sur la situation des réfugiés déboutés qui ne reçoivent plus que des bons Migros à Zurich. » Mehrzad Kheilili de l'Association démocratique des réfugiés (ADR) participe également au travail médiatique de son organisation. « Nous publions une revue mensuelle en farsi et un en allemand et en français. En plus, il y a une heure Nedaye Moghavemat par semaine, la voix de la résistance, sur la radio LoRa. » ❁



DROIT AU MARIAGE

Se marier ? Non merci !

« Pour les sans-papiers et les personnes au statut de séjour précaire, il est devenu considérablement plus difficile de se marier », déclare Bea Schwager du centre d'accueil des sans-papiers de Zurich (SPAZ). « Les offices d'état civil et les offices des migrations font comme si le durcissement réclamé par le chef de l'UDC Toni Brunner était déjà en vigueur. » A la fin 2005, Brunner avait déposé une initiative parlementaire demandant une modification du code civil exigeant des fiancés qu'ils présentent un visa valable ou une autorisation de séjour dans la procédure préparatoire au mariage. Le Conseil fédéral a approuvé cette proposition alors que la Commission des institutions politiques du Conseil national l'a encore durcie : elle souhaite contraindre les offices d'état civil de signaler à la police des étrangers les candidat-e-s au mariage n'étant pas en possession d'une autorisation de séjour.

En fait, une partie des offices d'état civil le fait déjà, comme le confirme Bea Schwager. Celui de Winterthour aurait invoqué des motifs cousus de fil blanc pour envoyer un requérant d'asile yéménite débouté et sa fiancée suisse au contrôle des habitants, lequel aurait immédiatement avisé la police. L'homme aurait cependant réussi à reprendre son passeport et à fuir. Toutefois, la police aurait mis la femme sous pression à tel point qu'elle l'aurait conduite à son fiancé qui a été refoulé sur le champ. Les fiancés se sont ensuite mariés au Yémen. L'office des migrations qualifie toutefois ce mariage de mariage blanc et refuse l'entrée en Suisse au mari. Un recours contre cette décision est pendant depuis une année et demie devant le Conseil d'Etat.

Les offices d'état civil de quelques communes zurichoises envoient les personnes concernées à l'office des migrations avec un formulaire sur lequel elles doivent cocher la rubrique « séjour non réglementé », alors qu'elles y sont menacées d'être arrêtées ou expulsées. Cela se fait sur la base d'une prétendue directive du canton. A l'occasion d'une table ronde de la plateforme des sans-papiers, le chef d'équipe du service cantonal des communes compétent en matière de procédure de préparation au mariage a toutefois souligné qu'il ne tenait plus à cette directive.



Bea Schwager a connaissance de bien d'autres cas et abus semblables ; également dans d'autres cantons.

SERVICE DES ÉTRANGERS DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA POLICE

Activité d'indicateurs en chiffres

Le Service d'analyse et de prévention, qui est actuellement encore une division principale de l'Office fédéral de la police, est la centrale fédérale de la protection de l'Etat. Un service des étrangers lui est rattaché et prête assistance à l'Office fédéral des migrations. En 2007, ce service a vérifié 1100 demandes d'asile sur mandat de l'OFM et, en 2006, 800. Dans 24 cas (49 en 2006), il a entrepris une « enquête plus large ». Dans neuf cas (13 en 2006), il a demandé le rejet de la demande d'asile. Autres vérifications : 34 000 demandes de naturalisation (40 000 en 2006) et 2 300 demandes de visa (1 900 en 2006).

Les données concernant ce domaine de travail des services secrets intérieurs sont tirées du rapport d'activité de l'Office fédéral de la police, publié pour la première fois cette année. De 1995 à 2000, on les trouvait dans les rapports annuels sur la protection de l'Etat. Puis, il y a eu

une période de silence radio. L'Office fédéral de la police ne répondait même pas aux demandes ciblées. On peut cependant fortement douter que la nouvelle publicité de ces données subsistera après le rattachement, l'année prochaine, du Service d'analyse et de prévention au Département de la défense.

www.snurl.com/sosf080401

APRÈS 34 MOIS DE DÉTENTION EN VUE DE L'EXTRADITION

Mehmet Esiyok enfin libre

Le 22 octobre 2008, le politicien kurde Mehmet Esiyok a été libéré de sa détention en vue de son extradition, après la décision du Tribunal administratif fédéral qui lui a reconnu la qualité de réfugié et qui s'est opposé ainsi à son extradition vers la Turquie où il aurait risqué la torture. Après 34 mois en tout, il a enfin pu voir une autre image de la Suisse que celles de l'aéroport de Kloten où il était arrivé en décembre 2005 pour déposer sa demande d'asile, de diverses prisons et de la division carcérale de l'Hôpital de l'île de Berne où il avait été placé au début de 2007 pendant sa grève de la faim.

La décision du Tribunal administratif fédéral, qui a repris les compétences de



EN BREF



L'ancienne Commission de recours en matière d'asile, est également une gifle à l'Office fédéral de la justice, au Département fédéral des affaires étrangères et au Tribunal fédéral qui voulaient autoriser l'extradition d'Esiyok sur la foi d'assurances diplomatiques données par la Turquie. Il s'agit de remercier ici les avocats d'Esiyok, Marcel Bosonnet et Peter Nideröst, ainsi que Rolf Zopfi d'augenau, qui a entouré le réfugié et lui a rendu visite pendant la dure période de sa détention.

La décision:

www.snurl.com/sosf080402

Sur ce qui a précédé la procédure:

<http://www.augenau.ch/esiyok>

NOUVEAUX DURCISSEMENTS
DE LA LOI SUR L'ASILE**Sur les traces
de Blocher**

En avril 2008 déjà, la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf a annoncé de nouveaux durcissements dans le droit d'asile et des étrangers. Le 5 octobre 2008, la NZZ am Sonntag a fait état d'un projet que le DFJP a apparemment envoyé en consultation dans l'administration. La devise est éternellement la même que celle qui a marqué tous les durcissements du droit d'asile depuis les années 1980: «réduire l'attractivité de la Suisse comme pays de destination». Le projet porte notamment sur les points suivants:

Pas d'asile pour les réfractaires et les déserteurs: ce durcissement avait déjà été

annoncé par le DFJP du temps de Blocher. C'est une réaction à une décision de la Commission de recours en matière d'asile qui, en 2006, avait reconnu comme motif d'asile la sévérité démesurée des peines infligées pour refus de servir ou désertion en Erythrée.

Suppression de la possibilité de déposer une demande d'asile à l'étranger: alors que 2652 demandes sont intervenues dans des ambassades suisses en 2007, l'entrée en Suisse a été autorisée dans 213 cas. Pour des «motifs d'efficacité», cela n'est plus rentable.

Sanctions pour les requérants d'asile qui critiquent publiquement leur pays de provenance en Suisse et qui se créent ainsi des motifs postérieurs à la fuite; autrement dit: la personne qui a quitté son pays parce qu'elle n'y était pas libre d'exprimer ses opinions doit également se taire en Suisse.

L'inexigibilité du retour en raison de motifs personnels (par exemple de santé) ne doit plus seulement être rendue vraisemblable mais doit être prouvée. Restrictions du libre choix de leur domicile pour les personnes admises provisoirement: le canton doit avoir le droit de désigner le domicile de la personne concernée si celle-ci touche l'aide sociale.

Engagez-vous avec nous contre ces durcissements: www.sosf.ch/actions

DAVANTAGE DE RÉFUGIÉS –
TROP PEU DE LIEUX D'HÉBERGEMENT**Crise maison**

L'Office fédéral des migrations se voit «surpris». Le nombre des nouvelles demandes d'asile déposées au troisième

trimestre 2008 a augmenté de 40% et pourrait atteindre 14 500 pour l'année entière. C'est presque la moitié en plus du nombre maximal de 10 000 colporté par le conseiller fédéral déchu Christoph Blocher en 2006 pendant la campagne référendaire sur la révision de la loi sur l'asile.

Au cours de la révision, la Confédération avait supprimé les subsides versés aux cantons pour des hébergements de réserve. En cas d'afflux inattendu de requérants, elle est censée désormais prévoir elle-même de nouveaux lieux d'hébergement. Cependant, en été déjà, elle en a perçu les difficultés. La création de lieux d'hébergement d'urgence dans les installations militaires a été retardée. Pour le



IMPRESSUM

Bulletin

Solidarité sans frontières

Paraît 4 fois par an

Tirage de cette édition:

3300 allemand / 700 français

Affirmés par la REMP/FRP:

3559 allemand / 728 français

Composition/Graphisme:

Simone Kaspar, www.simoqua.ch

Impression: Oranis Offset, Coire

Expédition: Toleranz95, Coire

Rédaction: Heiner Busch,

Balthasar Glättli

Traductions: Olivier von Allmen,

Sylvie Colbois

Lectorat: Sosf

Photos: Alexandr Glyadyelov

Délai rédactionnel pour le prochain

numéro: 15 janvier 2009

Nous nous réservons le droit

d'abrégé le courrier des lecteurs

Cotisation 2008 abo inclus:

salariés 70.- / couples 100.- /

non-salariés 30.- /

organisations 120.-

abonnement: individuel 30.- /

organisations 50.-

Editrice:

Solidarité sans frontières,

Neuengasse 8, 3011 Berne

(regroupement CAS/MODS)

Tél. 031 311 07 70

Fax 031 311 07 75

sekretariat@sosf.ch

www.sosf.ch

CP 30-13574-6

ANNONCE

Oranis Offset druckt mit Oekofarben!

Hohenbühlweg 4 • 7002 Chur

Fon: 081 252 45 92 • E-Mail: oranis@spin.ch



Mit Oekoschwarz sehen sie noch schwärzer als Christoph Mörgeli!



changement d'affectation des bâtiments militaires à Mensingen (ZG), elle a par exemple dû solliciter une autorisation cantonale. Au début novembre, la conseillère fédérale Eveline Widmer Schlumpf et les directeurs-trices cantonaux-ales des affaires sociales et de la police ont certes convenu d'un supplément de 25 millions de francs supplémentaires en faveur des cantons pour la mise à disposition de nouveaux lieux d'hébergement. Toutefois, les cantons ne pourront pas recouvrer en un tour de main les anciens centres désaffectés et le personnel licencié.

Une fois de plus, ce sont les réfugiés qui doivent subir les conséquences du défaut de planification, qui ne sont que le résultat d'une politique d'asile absurde et répressive. Ils devront vivre dans des conditions encore pires que jusqu'ici. Quelques cantons, comme par exemple celui de Berne, casent les requérants d'asile dans des installations de la protection civile. Le canton des Grisons héberge maintenant les nouveaux arrivants à Valzeina et déplace les requérants déboutés qui s'y trouvaient pour les loger dans des containers situés sur le terrain d'une décharge publique à Landquart.

KIOSQUE

RÉFUGIÉ-E-S

Définitivement illégal

Ce livre bienfaisant et bien écrit aborde la question des frontières étatiques intolérables et des limites inacceptables de la légalité. Alors que le discours populiste n'évoque que les passeurs et la traite d'être humains, Ina Boesch dresse le portrait de cinq personnes ayant porté assistance à des réfugié-e-s pendant la seconde guerre mondiale, la guerre froide et, enfin, dans l'Europe et la Suisse d'aujourd'hui. Ces cinq personnes ont risqué une peine voire même leur vie en transgressant la loi à des fins humanitaires. Elles ne veulent cependant pas être érigées en héros. «La solidarité ne relève pas du sentimentalisme des bonnes gens», dit l'auteure en reprenant les mots d'Anni Lanz.

Boesch, Ina: Grenzfälle. Von Flucht und Hilfe. Fünf Geschichten aus Europa, Zurich (édition Limmat) 2008, 280 p., Fr. 38.50

RACISME ANTI-NOIR

Dans la police – dans les médias

Le recueil réunit des contributions très diverses à tel point que les meilleures sont un peu cachées: des articles théoriques fondamentaux comme celui de Mutombo Kanyana, des comptes rendus sur des pays comme celui d'André Loembe sur la Suisse, qui relève en particulier l'arbitraire des contrôles policiers, ou l'article de Juliette Smeralda sur l'image donnée aux Noirs dans les médias européens.

Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-noir (CRAN): Racisme anti-noir. Actes de la première conférence européenne sur le racisme anti-noir, Genève, 17-18 Mars 2006, Berne 2008, 300 p., Fr. 35.– (à commander au CRAN, case postale 251, 3000 Berne 7, cran02@bluewin.ch)

LES ALBANAIS-ES EN SUISSE

Contre la «culturalisation»

Les deux auteurs s'en prennent au réflexe de «culturalisation», qui marque le débat sur la situation des (pauvres) immigrant-e-s en Suisse. Ils évoquent l'histoire de l'immigration des Albanais-e-s du Kosovo allant de leur «invisibilité» initiale due au statut de saisonniers à l'arrivée des requérants d'asile fuyant la persécution et la guerre, en passant par le regroupement familial qui était devenu la seule voie possible d'immigration depuis l'introduction du modèle des trois cercles. Ils montrent cependant également la mutation intervenue dans les structures familiales, les difficultés rencontrées par la seconde génération et l'éveil des femmes. Les thèses de l'ouvrage sont rendues mieux compréhensibles par les récits biographiques qui illustrent les divers chapitres.

von Aarburg, Hans-Peter/Gretler, Barbara Sarah: Kosova – Schweiz. Die albanische Arbeits- und Asylmigration zwischen Kosovo und der Schweiz 1964-2000. Freiburger Sozialanthropologische Studien. Zurich/Berlin (édition) 2008, 595 p., Fr. 45.90

EGLISE ET RÉFUGIÉS

20 ans d'AGORA

A l'occasion de ses 20 ans d'existence, l'«Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile» se présente avec deux livres bien conçus: une

chronique politique de l'engagement difficile de ses collaborateurs-trices spirituels et bénévoles en faveur des requérants d'asile et un livre de dessins.

Bavarel, Michel/ Zurn, Jean-Pierre: Chronique d'un accueil controversée à Genève, 106 p., Fr. 15.–
De Vargas, Anne/De Paoli, Pilar: Dessins d'exil, 150 p., Fr. 20.–
Tous deux à Bernex en juin 2008, les deux au prix de Fr. 30.– (à commander à AGORA, case postale 315, 1233 Bernex, agora@agoralacroisette.ch)

UN ATLAS DE LA MIGRATION

Travail, migration, globalisation

Motifs d'émigration, voies légale et illégale de la migration, politique migratoire dans les pays d'accueil, quotidien dans le «pays vénéré», répercussions sur les pays de provenance, «contrebande» culturelle: en six chapitres, ce cahier présente un panorama de thèmes relatifs à la migration. Même si ce n'était pas du tout voulu, les 25 articles, les douze récits personnels et en particulier les illustrations constituent également une base pour un travail de formation sur le sujet.

Edition Le Monde Diplomatique: Immer der Arbeit nach. Migration im Zeitalter der Globalisierung, 2008, 112 p. (A4), Fr. 18.– (en librairie ou à commander à WOZ-Shop <http://www.woz.ch/wozshop/>)

EURO 08 ET DROITS FONDAMENTAUX

Concept de sécurité et répercussions

Un grand déploiement de policiers, de militaires et de services de sécurité privés; privatisation d'espaces publics; prisons spéciales; échange de données et surveillance vidéo à grande échelle... l'Euro 08 a été à divers égards l'occasion de tester les restrictions aux droits fondamentaux. L'organisation grundrechte.ch, partenaire de Solidarité sans frontières, a observé la «fête du football» et a édité ce cahier approfondi avec «antidot», le «projet médiatique de la gauche résistante».

grundrechte.ch: Euro 08 versus Grundrechte – Testspiel mit Folgen, 24 p. (Tabloid), Berne octobre 2008, gratuit, dons bienvenus (à commander – également pour le distribuer – à grundrechte.ch, case postale 6948, 3001 Berne, Tél. 031 312 40 30, grundrechte@bluewin.ch)

Tourner des films : un instrument politique

Fabian, stagiaire à Sosf, tourne des courts métrages avec des réfugiés au Proche-Orient. Les immigrés de Suisse vont bientôt pouvoir profiter de son expérience.

« Il en faut beaucoup pour m'ébranler encore », dit Fabian, stagiaire à Solidarité sans frontières. Durant ces six dernières années, le jeune homme de 27 ans, originaire de Suisse centrale, a passé beaucoup de temps en Palestine et dans des camps de réfugiés palestiniens au Proche-Orient. C'est au début de l'été 2002 qu'il s'est rendu sur place pour la première fois, en tant qu'« observateur civil des droits de l'homme » ; son travail consistait notamment à s'interposer comme « bouclier humain » entre manifestants et chars d'assaut ou à accompagner des équipes sanitaires dans leurs interventions.

Depuis lors, Fabian passe entre trois et quatre mois par an dans la région et il a appris à parler l'arabe couramment. « Avec le temps, tu commences à voir ton rôle autrement, tu apprends à connaître les points de vue des gens et à en adopter aussi quelques-uns. » Ces expériences ont été très importantes pour lui, l'anarchiste, précise-t-il, puisqu'elles lui ont évité de demeurer dans une position néocolonialiste, souvent empreinte d'humanitarisme paternaliste, à la façon de l'« Européen volant au secours des pauvres Palestiniens ».

Selon lui, il importe avant tout d'apprendre les uns des autres. Cette réflexion est aussi le point de départ de ses projets : depuis 2004, Fabian organise avec son collectif de création cinématographique des ateliers vidéo dans des camps de réfugiés ; à chaque fois, des courts métrages y sont réalisés en groupe. « L'important n'est pas tout d'abord de tourner des films, mais plutôt de soutenir les structures locales et de faire mieux comprendre aux jeunes comment la vidéo peut servir d'instrument à l'action politique. » Dans un camp au Liban, le projet a si bien marché, par exemple, qu'« un très bon collègue » propose maintenant lui-même des

ateliers vidéo. « Nous collaborons maintenant sur pied d'égalité. Et c'est bien ça le but. »

En Suisse, Fabian, qui a étudié la sociologie et les sciences politiques, travaille sur les chantiers, en étant payé à l'heure. C'est pour lui le seul moyen d'avoir assez de flexibilité pour pouvoir voyager. Mais avant son prochain voyage, Fabian entend aussi organiser des ateliers cinématographiques en Suisse, en collaboration avec des migrants et dans le cadre de son stage de six mois auprès de Sosf. « L'expérience que j'ai acquise en travaillant au Proche-Orient est naturellement très précieuse », explique le jeune homme. En effet, poursuit-il, il s'est habitué à travailler avec des gens vivant dans des situations précaires, il sait qu'on ne va pas bien loin en continuant à appliquer « une pensée fonctionnelle typiquement suisse » et qu'il faut toujours avoir une bonne dose de patience et de ténacité.

Fabian est frappé par le fait que, chez nous, de nombreux films traitant de sujets en relation avec les questions de migration sont réalisés par des Suisses. « Or, si tu veux travailler à long terme, il faut laisser faire les personnes concernées elles-mêmes. En effet, elles connaissent vraiment la situation et leur regard sur les choses est très important. » Le support du cinéma n'est qu'une des nombreuses possibilités de développer une contre-opinion publique. « Ce qui est tout aussi essentiel, c'est que les gens apprennent à pratiquer une analyse politique bien structurée et à la communiquer ensuite à la société civile de notre pays. » Outre les ateliers cinématographiques, centrés plutôt sur l'aspect technique, Fabian va également organiser des ateliers sur les relations avec les médias en général, que Sosf entend proposer l'année prochaine (cf. texte à droite).
Dinu Gautier

ATELIERS

Les relations avec les médias et l'organisation de campagnes

Sosf prévoit de proposer en 2009 une série d'ateliers sur les relations avec les médias et l'organisation de campagnes. Cette offre s'adresse à des migrants et à des groupes de migrants. L'objectif principal de ces ateliers sera, d'une part, d'apprendre à connaître et à utiliser des instruments permettant une communication avec les médias créative et autonome et, d'autre part, de se familiariser avec la vie publique et le monde des médias de notre pays.

Comme nous en sommes encore au stade de projet et souhaitons tenir compte des besoins des personnes intéressées, nous accueillons bien volontiers vos suggestions. Vous trouverez toutes les informations sur l'état actuel du projet sous www.sosf.ch/medienworkshops

Si vous vous intéressez à ces ateliers ou si vous avez à leur propos des questions, des idées ou des suggestions, faites-le nous savoir à l'adresse suivante : sekretariat@sosf.ch.

SÉANCE PRÉPARATOIRE

Etats généraux de la migration

**Vendredi 16 janvier 2009, 19h15
Au Centre de rencontres,
Mittelstrasse 61, 3012 Berne**

VOTATIONS LE 8 FÉVRIER 2009

OUI à l'extension de la libre-circulation des personnes

Solidarité sans frontières s'engage pour la prorogation de l'accord sur la libre-circulation des personnes et son extension aux derniers Etats membres de l'UE. Soutenez notre campagne avec votre nom, une prise de position personnelle ou un don.

www.sosf.ch/bilateraux